

Oleg ARKHIPOFF  
*Administrateur  
à l'Institut National  
de la Statistique  
et des Etudes Economiques*

**VERS UN SYSTEME  
DE COMPTABILITE  
NATIONALE  
COMMUN 'AUX PAYS  
AFRICAINS ET MALGACHE**

En moins d'une décennie, la plupart des pays africains et malgache ont accédé à l'indépendance. Cette remarquable mutation historique s'est accompagnée d'un phénomène non moins frappant : avec le sentiment national est apparue simultanément une prise de conscience profonde — celle d'une communauté de besoins, d'intérêts et de problèmes spécifiques, différents de ceux des pays développés. Tout ceci s'est traduit par une aspiration à l'Unité et la recherche de voies propres dans tous les domaines.

La comptabilité nationale ne fait pas exception à la règle et, depuis quelques années, pays africains et malgache sont à la recherche d'un système de comptes économiques qui leur soit à la fois commun et conçu de manière à répondre aux problèmes intrinséquement africains.

Ces efforts se sont surtout manifestés et affirmés au sein de la Commission Economique pour l'Afrique (C.E.A.) qui relève du Conseil Economique et Social des Nations Unies, et dont le siège est à Addis-Abéba.

Disons tout de suite que l'œuvre ainsi entreprise n'a pas été stérile puisque de nombreuses et pertinentes recommandations ont déjà été faites à ce sujet et témoignent de la part de leurs auteurs, une profonde connaissance de l'Afrique et de ses problèmes. Nous n'avons donc pas

l'intention de commenter en détail ni même de revenir sur des solutions brillamment exposées ailleurs ; nous nous proposons plus simplement d'essayer de voir le problème dans ses très grandes lignes, car de la lecture des articles traitant de toutes ces questions nous est née la conviction que, pour le lecteur non averti, l'arbre cache souvent la forêt : tâche à la fois modeste et redoutable que nous n'abordons pas sans quelques appréhensions, d'autant plus que visant la généralité nous serons contraints à trancher brutalement et, par la même, à ignorer délibérément les nuances et certains détails importants.

### LA SITUATION ACTUELLE EN AFRIQUE ET MADAGASCAR

Les travaux de comptabilité nationale ont débuté très tôt en Afrique, vers 1950. Le choix du système comptable initial a été le résultat de contingences historiques plus que de choix raisonnés de doctrine économique, et, aussi, de tâtonnements et d'inexpérience ; il ne faut pas oublier, en effet, que l'essor de la comptabilité économique, dans tous les pays, date de la fin de la seconde guerre mondiale et que, même dans les anciennes Métropoles, la théorie ne s'est pas faite en un jour, et qu'à l'époque, elle était parfois hésitante et n'avait pas la stabilité à laquelle elle est parvenue maintenant.

Bref, quoi qu'il en soit et très grosso modo donc, des premières tentatives se sont dégagés peu à peu deux grands systèmes qui se trouvent présentement en compétition à Addis-Abéba : le *système français* et le *système normalisé* O.N.U. ou encore S.C.N. Tous les projets de système intermédiaire (le mot est significatif) tiennent compte des deux.

Les partisans d'un système donné reprochent au système concurrent de traiter insuffisamment tel aspect de la vie économique africaine et, en revanche, de trop s'appesantir sur tel autre, obligeant parfois le comptable national à un effort statistique trop difficile, sinon impossible, sinon inutile eu égard aux résultats à obtenir. De même, la présentation formelle des comptes est parfois critiquée comme mal aisée à lire, sans que d'ailleurs, on précise en quoi réside cette difficulté de lecture : nous voulons bien croire qu'il ne s'agit pas uniquement d'un effet d'une première habitude.

La tendance actuelle est, donc, à Addis-Abéba de rapprocher les deux points de vue et non de rechercher une troisième voie ; nous en sommes persuadés, le compromis idéal sera bien trouvé un jour et ce sera là l'effet d'une sagesse politique certaine. Mais faut-il s'en réjouir ?

La première question à laquelle nous allons essayer de répondre est celle de savoir si un tel compromis est **significatif** et s'il est **souhaitable**. Nous pouvons d'ores et déjà conclure que sur le plan purement comptable un système de compromis est possible mais, que

sur le plan de la théorie économique un compromis est très peu pensable : si donc on désire un système commun qui « colle » à une théorie économique bien précise, il faut rejeter tout compromis entre le système normalisé qui relève de l'optique-Revenu et de la théorie keynésienne et le système français reflet de l'optique-Produit et polyvalent ; il faut choisir l'un et rejeter l'autre ou bien créer un troisième système, mais pour ce faire il nous faut un nouveau Keynes qui sera, cette fois-ci africain.

Nous ne voulons pas trancher et essaierons d'être neutres ; cependant, dans l'état actuel des choses, nos préférences vont plutôt au système français débarrassé d'apports qui sont tout à fait étrangers à son esprit original.

### LES GRANDS SYSTÈMES COMPTABLES ACTUELS DANS LE MONDE

A l'heure actuelle, chaque pays, ou presque, possède un système de comptabilité nationale qui, s'il n'est pas toujours d'une profonde originalité, lui est du moins propre et satisfait toujours à certaines particularités nationales. Là-dessus, les organisations plurinationales ou internationales élaborent de nouveaux systèmes qu'elles recommandent aux pays membres.

Il n'est donc pas possible, pour déceler les grandes tendances, de se noyer dans les détails des présentations, des nomenclatures et des méthodes d'enregistrement mais de trouver un fil d'Ariane, lequel fil nous sera donné par les trois optiques classiques : *Revenu-Produit-Dépense*.

Un deuxième critère de classement nous sera donné par l'*optique-fonction* et par l'*optique-agent*. Ce critère peut paraître secondaire mais, à notre avis, il est capital du point de vue de l'analyse macroéconomique et de la philosophie de l'agrégation des phénomènes microéconomiques qui sont les faits bruts enregistrés par la comptabilité nationale.

Nous allons successivement voir l'optique-Revenu ou optique « anglo-saxonne », l'optique-Produit ou optique « française » ; nous toucherons un mot, pour mémoire, de l'optique-Dépense. Pour terminer, nous parlerons d'un système de comptabilité nationale qui n'en est pas un, celui de l'U.R.S.S. qui s'apparente à l'optique-Produit. Nous définirons ensuite ce que sont les optiques-fonction et agent, puis nous décrirons le système comptable qui se dégage implicitement de la « Théorie générale » de KEYNES. A ce stade, nous comprendrons mieux l'architecture du système normalisé O.N.U. Puis, nous décrirons brièvement le système pratiqué en France (système S.E.E.F.) et le système dit français (ou encore système Courcier) qui découle du précédent et que son auteur éponyme propose pour l'Afrique, concurremment au système normalisé, à Addis-Abéba.

### L'OPTIQUE-REVENU

Nous abordons là un point de vue économique qui est presque la genèse de l'économie politique (macroéconomique). En effet, une des premières pierres de l'édifice économique est la théorie quantitative de la monnaie qui analyse la circulation monétaire, dépense pour l'un et recette pour l'autre. Assez rapidement, on est parvenu à la notion de *revenu national* qui s'est ensuite affinée pour devenir *la somme de tous les revenus issus de la production*, savoir les salaires, les intérêts et les profits. Les premiers théoriciens les plus éminents de ce concept furent, en Angleterre PETTY et, en France P. de BOISGUILBERT. Mais, dans ce dernier pays, l'influence physiocratique est venue très rapidement éclipser cette notion de revenu en la supplantant par celle de Produit national, pierre angulaire de la comptabilité nationale française, alors qu'en Angleterre, puis aux Etats-Unis, la tradition du revenu est restée prépondérante jusqu'à nos jours, en passant par KEYNES. Est restée à peu près prépondérante, car en 1936 W.W. LEONTIEF publie ses premiers travaux sur l'analyse interindustrielle aux Etats-Unis.

### L'OPTIQUE-PRODUIT

L'apport capital de QUESNAY, fondateur de l'école physiocratique, a été, très certainement, celui de la notion de gain en valeur, c'est-à-dire la notion de *valeur ajoutée* par l'unité économique : rappelons que la valeur ajoutée par une entreprise est la valeur des biens produits par elle, ou output  $o$  moins celle des biens détruits au cours du processus de fabrication  $i$  :  $v = o - i$ . Le *produit national* est la *somme des valeurs ajoutées élémentaires nationales*, comme le revenu est celle des revenus élémentaires directement issus de la production du pays. Remarquons qu'en France on dit *Production finale* et non *Produit*, réservant ce dernier vocable à un agrégat calculé en marge du système comptable français (celui du S.E.E.F. ou Service des Etudes Economiques et Financières relevant de la Direction du Trésor au Ministère des Finances) : la raison de cette faute délibérée de vocabulaire apparaîtra un peu plus loin.

### L'OPTIQUE-DÉPENSE

Le Produit  $P$  précédemment défini est employé soit à la Consommation  $C$ , soit à l'Investissement  $I$  et l'on pose  $P = C + I$ . De nombreux pays, au lieu d'évaluer directement  $P$ , appréhendent cet agrégat en évaluant, non les valeurs ajoutées élémentaires, mais les emplois, *i.e.*,  $C$  et  $I$ . Nous n'insisterons pas davantage là-dessus, puisque le débat à

la C.E.A. roule principalement sur les optiques-Produit et Revenu. Disons seulement que cette optique n'est pas rare, qu'elle est souvent utilisée avec l'une (ou les deux) méthodes précédentes (*R* et *P*), qu'il en est ainsi en Afrique, et, en particulier au Ghana, où le revenu national est évalué par cette seule méthode.

### L'OPTIQUE-SOVIÉTIQUE

Précisons tout de suite que l'U.R.S.S. n'élabore pas un système comptable tel que le conçoit l'O.N.U. ou la France par exemple. Cependant, la notion de *Produit social* qui est la base de la Balance de l'Economie nationale de l'Union Soviétique présente quelques avantages et permet d'éviter certains problèmes qui peuvent se poser à qui calcule des valeurs ajoutées pour parvenir ensuite au Produit. Ce Produit social *O* peut se définir comme la somme des *outputs* *o* élémentaires des entreprises nationales dont, évidemment, la nomenclature est fixée une fois pour toutes ainsi que le niveau d'agrégation. Ensuite, seulement, on retranche de *O* la somme des *inputs* *i* et l'on obtient ainsi le revenu national (le terme est particulièrement malheureux) qui est naturellement le Produit national que l'on calculerait, en évaluant, cette fois-ci, les valeurs ajoutées élémentaires des dites entreprises.

L'avantage de ce Produit social *O* (qui possède évidemment des inconvénients en retour) est d'éviter le problème des valeurs ajoutées négatives qui surgit dès que l'on rétrécit le champ de la comptabilité économique, soit le champ temporel (très courtes périodicités) soit le champ spatial (comptes régionaux).

Malgré cette différence notable dans l'approche initiale aux problèmes de production, l'optique soviétique est, incontestablement, celle du Produit.

### LA TRIPLE IDENTITÉ DES OPTIQUES DE LA COMPTABILITÉ NATIONALE

Tout cela est fort bien, nous dira-t-on, mais, comme chacun sait, Revenu égale Produit égale Dépense et, par voie de conséquence, qui a l'un, a les deux autres. Et toutes les comptabilités se proposent le calcul du produit par les trois approches, indépendamment les unes des autres. Alors, comment déceler dans une comptabilité évoluée, qui est parvenue à réaliser cette ambition, l'optique de base choisie en premier ; quelle est donc la valeur de notre fil d'Ariane ?

La réponse à cette objection très fondée et qui le sera de plus en plus, au fur et à mesure des progrès comptables, tient en deux points.

*Tout d'abord* chaque promoteur de comptabilité nationale est nécessairement parti d'une optique donnée, à l'exclusion des deux autres (dans la période héroïque des comptes nationaux, évidemment) ; n'oublions pas que les premiers travaux « comptables » n'ont été, en fait, que le calcul direct du Revenu national (ou du Produit), par l'évaluation de ses composantes qui étaient données dans un tableau à une colonne avec, comme total, ledit revenu (ex. Mauritanie 1952). Ce choix initial est le reflet d'un état d'esprit bien caractéristique qui est bien plus qu'une vulgaire divergence de nomenclatures.

La conséquence d'un tel choix et qui intéresse au premier chef les pays du Tiers-Monde concerne le traitement réservé aux administrations : l'Etat est-il producteur ou non ? Qui connaît bien le problème des valeurs ajoutées sait combien il est difficile, sinon impossible, de calculer l'output, l'input et la valeur ajoutée par l'Etat. Aussi, l'optique-Produit conduit plutôt à rejeter la notion d'Etat-producteur. En revanche, qui pense aux revenus tirés de la production, salaires, intérêts..., résoudra facilement (en apparence du moins) le problème de l'Etat-producteur : il suffira d'ajouter aux revenus provenant du secteur industriel et agricole ceux provenant des administrations — traitements des fonctionnaires, intérêts de la dette publique, — telle a été l'attitude initiale des comptables américains qui incluaient lesdits intérêts dans le revenu national ; il est intéressant de suivre ensuite tous les arguments invoqués, dans la littérature spécialisée, pour faire marche arrière et exclure ces intérêts du revenu, ce qui a finalement été fait aux Etats-Unis en 1947.

Nous comprenons maintenant pourquoi l'optique-Revenu s'accompagne volontiers de la notion d'Etat-producteur, à l'inverse de l'optique-Produit. Cependant, la solution du problème de l'évaluation des valeurs ajoutées administratives dans l'optique du Revenu n'est bonne qu'en apparence seulement puisque, alors que l'optique-Produit se heurte à l'une des caractéristiques de l'Etat, savoir le principe de la non-affectation des recettes aux dépenses et l'absence d'un marché pour les services étatiques (l'assimilation des débats parlementaires aux confrontations qui ont lieu sur le marché ordinaire n'est pas parfaite de par l'existence des redistributions étatiques de revenus), l'optique du revenu, elle, affronte le « monopole de la contrainte publique » *i.e.*, plus prosaïquement, la possibilité pour l'Etat de financer ses dépenses, à son gré, soit par l'impôt, soit par l'emprunt.

*Le deuxième point* de la réponse à l'objection soulevée plus haut concerne la triple identité Produit-Revenu-Dépense, admise par tous les systèmes comptables actuels. Distinguons soigneusement le plan comptable et le plan économique.

Sur le plan comptable, cette triple identité est inattaquable, puisque les définitions ont été posées dans le but de la vérifier, quelles que soient la période comptable et la collectivité étudiée. Seulement, il faut avoir présent à l'esprit que, dans tout système, l'une des optiques est

prépondérante et donne lieu à la définition d'un agrégat (définition toujours entachée d'arbitraire) sur lequel *s'aligneront* tous les autres : il n'y a donc pas un phénomène économique bien déterminé à trois hypostases, mais définition conventionnelle d'une certaine quantité globale dont on donne ensuite trois ventilations se raccordant par des soldes. La recommandation qui demande le calcul d'une entité « unique » par trois approches indépendantes est impossible puisque, les trois calculateurs ne pourront être totalement indépendants et finiront par ajuster leurs calculs en commun (stocks, revenus non distribués).

Si les comptables nationaux sont parfaitement maîtres de leurs définitions, il n'empêche qu'involontairement ils donnent leur aval à un dogmatisme comptable, dont la théorie économique risque, de plus en plus, d'être victime, un dogmatisme dont l'effet n'est pas sans analogie avec celui de la loi des débouchés prise pour cible par KEYNES.

Il est piquant de constater que ce dogmatisme comptable conduit à des « absurdités » et à des « malaises » lorsque l'on aborde le chapitre des comptabilités à très courte périodicité ou régionales : dans les premières, on bute parfois sur un produit négatif avec néanmoins, des versements positifs de salaires, intérêts, etc., et évidemment, pour contrepartie, un revenu non distribué d'entreprise fortement négatif ; dans les secondes, on doit distinguer « Revenu produit » et « Revenu perçu ». Pourquoi cette « absurdité » et ce « malaise » ? Parce que les comptables, inconsciemment, descendent de leur forteresse comptable dans l'arène économique.

En effet, le plan économique est tout à fait différent du précédent. Il est évident que si un économiste, libre de tout préjugé, venait à définir le produit, le revenu et la dépense en fonction d'une théorie personnelle, il ne parviendrait certainement pas à une triple identité ; peut-être à une double identité, peut-être à une triple égalité d'équilibre, mais rien de plus.

En particulier, le vocabulaire économique se cabre devant un labeur donnant lieu, dans un premier temps, à un produit négatif et à une rémunération négative de services effectivement rendus à la production ; tout au plus, on parlera d'absence de produit ou de revenu.

A moins que le comptable qui sommeille en tout économiste ne se réveille et ne dise : tout ce qui est produit finit par être utilisé et donne un revenu qui finit par être dépensé. Il est évident que le triplet qui sera alors défini concernera une économie utopique où l'on produit, puis paye, puis achète ce que l'on a produit pour ensuite recommencer un nouveau cycle ; ce qui revient, dans le cas des économies existantes, à faire abstraction du temps et de l'évolution corrélative des prix — on dit plutôt : tout ce qui est produit, est consommé, etc. — et non : finit par être consommé.

Donc, du point de vue économique, il n'existe pas d'entité dont les trois faces seraient le produit, le revenu et la dépense. Tout au plus, peut-on arguer du fait que ces trois derniers agrégats, convenablement

définis, convergent les uns vers les autres, au fur et à mesure de l'allongement de la période économique. A condition que le phénomène de dispersion des prix puisse être négligé sans trop violenter la réalité des faits. Ce qui explique pourquoi, on peut recommander le triple calcul du produit avec raison : les calculs concernent une comptabilité nationale (nombreuses compensations interindustrielles) et annuelle (assez bonne convergence, sans que l'oscillation des prix n'ait pris trop d'ampleur encore) : les compensations qui en résultent rendent les ajustements théoriques petits eu égard aux erreurs d'observation.

Notre conclusion finale sera que le choix de l'optique initiale n'est absolument pas sans importance.

### L'OPTIQUE-FONCTION, L'OPTIQUE-AGENT

Toute cellule économique élémentaire (le centre de décision micro-économique, l'homo œconomicus) cumule souvent des activités de production, de consommation, d'investissement, etc.

Deux attitudes agrégatives sont possibles :

— La première, celle du S.E.E.F., considère que l'agrégation de cellules analogues donne un agent dont le comportement sera homogène et caractéristique, un homo macroœconomicus homothétique des homo œconomicus composants. Par homogène on sous-entend, naturellement, assez simple. On obtient ainsi les entrepreneurs, les ménages, les administrations, agents qui participent à plusieurs activités, comme la consommation, la production, etc. Cette optique est donc une *optique d'Agent*.

Il faut ajouter que les partisans de cette manière de faire visent aussi un but de présentation formelle sur laquelle nous reviendrons encore : la comptabilité nationale est la juxtaposition et la sommation de comptabilités élémentaires telles qu'elles existent réellement ou existeraient, si chaque cellule était tenue de comptabiliser ses activités.

— La seconde optique, l'*optique-fonction* est plus audacieuse que la précédente. Elle suppose, implicitement ou non, qu'il existe des relations, des lois macroéconomiques stables entre des agrégats tels que le Revenu, la Consommation, l'Investissement nationaux. C'est d'ailleurs la voie suivie par la grande majorité des théoriciens de la macroéconomie depuis toujours. L'audace consiste en ce que l'on suppose l'existence des lois macroéconomiques irréductibles aux lois individuelles microéconomiques (ou difficilement réductibles).

On peut cependant rechercher une justification microéconomique (si l'on veut éviter l'audace dont nous venons de parler) en se fondant sur la psychologie des « statuts » : un homme dans chaque circonstance particulière de sa vie change de comportement — au travail, il a une mentalité de travailleur, de salarié ou de patron, chez lui, il a une mentalité de consommateur, etc. L'optique-Fonction consiste donc en une agrégation de ces statuts homogènes : consommation, produit, etc.,



et il n'est pas absurde, avec ces hypothèses, d'identifier consommateurs et fonction-Consommation et ainsi de suite.

### LE SYSTÈME COMPTABLE KEYNÉSIEEN

Le livre II de la « Théorie générale » recèle un exposé implicite d'un modèle comptable (naturellement, nous ne voulons pas soutenir que KEYNES ait eu l'intention de faire œuvre de comptable national en écrivant la « Théorie », loin de là !).

En effet, après avoir défini le revenu national (KEYNES admet la triple optique dont nous avons abondamment parlé) comme la somme des profits d'entrepreneurs et des revenus des autres facteurs de production, KEYNES arrive à la formule :  $R = A - U$ , où A est le chiffre d'affaires des entrepreneurs et U le coût d'usage de l'équipement entraîné par la production de A. Ce revenu, dans cette seconde formulation, ressemble beaucoup à un produit, mais n'est pas tout à fait celui qui est admis usuellement dans l'optique-Produit. Peu importe ici.

Ensuite KEYNES pose :  $R = C + I = C + S$ , d'où découle nécessairement :  $S = I$ , en désignant par C la Consommation, par I l'Investissement et S l'Épargne.

KEYNES fait ensuite mention d'un compte capital et, implicitement,... du reste, savoir le compte-courant, pour l'entrepreneur. De plus, faut-il le rappeler, KEYNES distingue consommateurs et producteurs (dans le sens fonctionnel assurément).

Ceci étant, on comprend mieux en examinant la présentation des comptes nationaux recommandée par l'O.N.U. (et encore plus en ce qui concerne l'O.C.D.E.), l'ampleur de l'influence keynésienne sur cette comptabilité.

Dans le S.C.N. recommandé par l'O.N.U., nous commençons par un compte-fonction, celui du revenu national et de ses utilisations dont la consommation. Suit un autre compte-fonction donnant l'Investissement national avec, en regard, l'Épargne correspondante. Viennent ensuite deux comptes d'agent : ménages et organismes privés sans but lucratif\* — Etat. Ces deux comptes sont subdivisés en compte-courant

(\*) On peut aussi noter, en passant, que le S.E.E.F. regroupe les organismes privés à but non lucratif, non avec les ménages comme le font les « anglo-saxons » mais avec l'Etat, dans les administrations. Nous avons là encore, à notre avis du moins, un effet d'optique initiale choisie.

Dans l'optique-Produit, on classe les unités en producteurs sans ambiguïté, non producteurs manifestes et producteurs dont les services sont difficilement saisissables numériquement, comme c'est le cas pour l'Etat.

Les raisons du classement anglo-saxon nous sont inconnues (on ne peut tout lire), mais elles pourraient être les suivantes : la plus ou moins grande liberté des unités économiques vis-à-vis de la politique de leurs investissements ; seul l'Etat, détenteur de la contrainte publique, peut se permettre d'investir à fonds perdus et cela d'une manière suivie.

et compte de capital. L'Etat apparaît évidemment, vu le rôle exogène qu'il est susceptible de tenir dans la politique préconisée par KEYNES.

Naturellement, on ne peut éviter d'avoir un compte de l'extérieur, ni de méconnaître l'existence du Produit national qui sera ventilé en branches dans un des tableaux-types (à une colonne) recommandés par l'O.N.U.

### SYSTÈME S.E.E.F. — SYSTÈME « FRANÇAIS »

Le système comptable pratiqué en France par le S.E.E.F. est bien connu : l'agrégat de base est le Produit national (la production finale) (\*) — les comptes sont des comptes d'agent et non des comptes-fonctions. Ces comptes sont plus finement subdivisés que les comptes d'agent du S.C.N., et suivant des critères très cohérents et logiques. L'Etat n'est pas considéré comme productif. La nomenclature des biens et services est limitée par le critère du marché (bien susceptibles de passer ou passant par le marché), et est moins étendue que celle du S.C.N. (mais bien plus étoffée que la soviétique). Pour l'instant du moins, le S.E.E.F. n'envisage pas de comptabilité patrimoniale.

Enfin, la présentation formelle des comptes est aussi peu « engagée » que possible : on vise tout d'abord à donner les comptabilités élémentaires avec, en théorie, tel degré d'agrégation que l'utilisateur désire. C'est en cela que la présentation française diffère des conceptions O.N.U. portées sur la mise en évidence de l'agrégat Revenu national, et autres grandes quantités globales : le tableau économique d'ensemble S.E.E.F. ne donne pas directement ces agrégats sous la forme désirée par les « anglo-saxons » et l'utilisateur doit procéder lui-même aux agrégations qu'il désire avec les ventilations voulues. Caractéristique « neutraliste » explicitement donnée dans cette déclaration de C. GRUSON, ancien directeur général du S.E.E.F. : « ...je crois que la tâche essentielle du comptable national n'est pas tellement de faire des agrégats. Elle est essentiellement de donner la comptabilité nationale avec tous les détails qu'elle doit comprendre et toutes les désagrégations qu'elle doit comporter, et c'est à l'utilisateur à prendre, ensuite, les éléments qu'il juge intéressant, pour traiter les problèmes qu'il étudie, et à se construire, par référence à la comptabilité économique proprement dite, les agrégats qui lui paraissent intéressants. »

On peut même déduire de cette déclaration d'intention, en notant le sens très particulier donné à l'expression comptabilité économique où tout le poids porte sur le mot économique, que le S.E.E.F. ne cherche même pas à atteindre le centre de décision élémentaire, mais la

(\*) En fait, l'optique retenue est l'optique territoriale et non nationale, comme dans le système COURCIER mais peu importe pour notre propos.

comptabilité élémentaire, sans porter de jugement de valeur économique sur le comportement éventuel des agrégats comptables.

Tout en dehors du système, le S.E.E.F. calcule le revenu national pour répondre aux demandes de l'O.C.D.E. et de l'O.N.U. Très schématiquement :

Produit national = Production finale + traitements des fonctionnaires.

On voit donc qu'il n'y a entre Produit et Production finale S.E.E.F., une simple différence de nomenclature et non une différence de concept.

Le système français qui est pratiqué dans nombre de pays africains et malgache d'expression française dérive directement du précédent. Le promoteur de ce système est M. COURCIER et il est utile de connaître les deux publications suivantes (principalement la seconde) : « *Essai de manuel de comptabilité économique adapté aux pays tropicaux* », M. COURCIER - Ronéo - Paris 1957 ; « *Manuel de comptabilité nationale pour économie en voie de développement* », M. COURCIER et G. Le HÉGARAT - Ministère de la Coopération - Paris, 1963. Le même Ministère a aussi publié, en même temps et dans la même collection, des comptes nationaux africains normalisés qui ressemblent plus au système S.E.E.F. qu'au système COURCIER. Notons aussi qu'entre 1957 et 1963 M. COURCIER a abandonné la notion de travail bien économique.

Les principales innovations, par rapport au S.E.E.F., sont : l'abandon du critère du marché pour la définition de la production qui est ainsi notablement élargie dans le domaine de l'autoconsommation. Sont aussi considérés comme producteurs l'Etat, les Banques, les Compagnies d'Assurances. Enfin, les auteurs envisagent un système comptable de flux débouchant sur un bilan national, mais, parfaitement avertis des difficultés dans cette voie, ils limitent leurs ambitions à une esquisse patrimoniale extra comptable très timide. A signaler une présentation d'ensemble différant de celle adoptée pour le tableau d'ensemble du S.E.E.F.

Peut-on dire que les auteurs aient déjà voulu amorcer une ouverture vers le S.C.N., *i.e.*, partant de l'optique-Produit qui est fondamentalement la leur, se rapprocher de celle du Revenu ? La lecture du manuel ne se prête pas à une telle interprétation : les auteurs semblent plutôt soucieux d'avoir un système aussi général que possible, sans trop s'arrêter aux difficultés que ce programme ambitieux entraîne.

Mais, finalement, les faits sans les intentions sont là, et entre système S.C.N. de l'O.N.U. et système COURCIER ne subsiste qu'un modeste fossé, d'autant plus que les « anglo-saxons », à la suite des critiques de G. BILLINGTON, ne demandent qu'à adopter l'optique-Produit puisque l'expérience africaine a montré que les revenus sont très difficilement accessibles et que personne, fort heureusement, ne demande à ce que l'on brûle ce que l'on a précédemment adoré.

### LA SITUATION DE DÉPART

Nous avons dit que les pays africains et malgache se sont scindés en deux groupes au gré des circonstances historiques : l'un se réclamant du système français, l'autre suivant de plus ou moins près le S.C.N. Naturellement, les nuances, les variations et les progrès dans le temps et l'espace sont nombreux et importants : si l'on peut dire que le groupe français relève fondamentalement de l'optique-Produit ( $P$ ), le groupe S.C.N. quoique relevant de l'optique-Revenu ( $R$ ), voit nombre de ses pays utiliser concurremment l'optique-Produit, sinon utiliser uniquement cette optique  $P$ .

Les pays du groupe normalisé sont les suivants avec, entre parenthèses, l'année sur laquelle portent les premiers travaux comptables — nous donnons, en outre, suivant les renseignements (pas toujours très précis) dont nous disposons, l'optique dominante dans le calcul du Produit : R-Revenu ou P-Produit :

ÉTHIOPIE (1950), P.  
 FÉDÉRATION DES RHODÉSIES ET NYASSALAND (1950) R : ZAMBIE  
 (ex Rhodésie du Nord) - (1945) — RHODÉSIE (du Sud) - (1939) —  
 MALAWI (ex Nyassaland).  
 GHANA (1950), optique-Dépense.  
 KENYA (1947), P, R.  
 LIBYE (1957-58), P.  
 MOZAMBIQUE (1958) se réclame des normes O.C.D.E., travaux partiels.  
 NIGÉRIA (1950-51), P.  
 OUGANDA (1950), R.  
 RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (Léopoldville) - (1950), P, R.  
 RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE (1917-18 et 1946-47), P, R.  
 RUANDA URUNDI (1957) : tableau interindustriel P.  
 SOUDAN (ex anglo-égyptien) - (1955-56), P.  
 TANZANIE (ex Tanganyika) - (1952), P.

Les pays se classant sous la rubrique du système français sont principalement ceux de la Zone Franc :

Ex A.O.F. (1947) : COTE D'IVOIRE (1953), DAHOMEY (1956), GUINÉE (1956),  
 HAUTE-VOLTA (1956), MALI (ex Soudan français) - (1956),  
 MAURITANIE (1952), NIGER (1956), SÉNÉGAL (1956).  
 Ex A.E.F. (1951) : CONGO (Brazzaville - 1956), GABON (1956), RÉPUBLIQUE  
 CENTRAFRICAINE (1956), TCHAD (1956).  
 CAMEROUN (1951).  
 TOGO (1956).  
 MADAGASCAR (1953).  
 COMORES (1959).  
 ALGÉRIE (1957-58).  
 MAROC (1951).  
 TUNISIE (1953).  
 RÉPUBLIQUE ARABE UNIE (Egypte) - (1954).

Il convient de signaler que, dans ces pays, l'impulsion initiale est due à J. LEVEUGLE (« Etude du revenu et des comptes du Cameroun en 1951 » — Ministère de la France d'Outre Mer, Paris 1953), et que celui-ci n'a pu (ni voulu par prudence) chiffrer l'autoconsommation. Très rapidement, ensuite, les conceptions de M. COURCIER se sont, de plus

en plus, imposées dans les pays de la Zone Franc d'expression française. Cependant l'ensemble des travaux est encore loin d'être homogène.

Dans le groupe des pays S.C.N., l'influence des Nations Unies s'est faite sentir aussi très rapidement, prenant la relève des travaux des premiers pionniers. Le S.C.N. (« Système de comptabilité nationale et tableaux connexes » - Etudes méthodologiques, série F, n° 2/Rev. 1 - O.N.U., New York 1960), ou système normalisé, à la différence du système français, n'a pas été conçu spécialement pour les économies en voie de développement, mais plutôt pour les pays avancés, et, comme le fait fort justement et plaisamment remarquer G. Le HÉGARAT in « Des comptes nationaux pour l'Afrique » (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest — Etudes économiques ouest-africaine, n° 9, 1964) « les experts sont encore sous le charme de la théorie keynésienne ».

Des nombreux écrits en la matière se dégagent trois idées-forces : uniformisation — comparabilité — difficultés d'évaluation. Le premier recensement et les premières comparaisons des travaux comptables effectués dans l'ensemble de l'Afrique, que nous connaissons, ont été le fait de l'O.C.D.E., par le truchement de la Commission de Coopération Technique pour l'Afrique (C.C.T.A.) : ces premiers efforts donnent naissance à une publication : « Les systèmes de comptabilité nationale en Afrique » de P. ADY et M. COURCIER (O.C.D.E. - Paris 1961). Dès 1961, à Addis-Abéba, la C.E.A. entreprend une œuvre de rapprochement et d'harmonisation entre les systèmes français et normalisé : dans « Minimum System of National Accounts for African Countries », G. BILLINGTON présente un ensemble de critiques envers le S.C.N. et de propositions en vue d'un système commun. Critiques, suggestions et améliorations se concrétisent ensuite dans « Système intermédiaire de comptabilité nationale » (S.I.C., projet dû à P. BERTHET. L'avenir dira, après mise à l'épreuve de ce projet, quel sera le système commun définitif proposé par la C.E.A. aux pays africains et, à plus longue échéance, quelles en seront les répercussions sur l'avenir du S.C.N. proprement dit.

### LES ASPECTS ÉCONOMIQUES DU S.I.C.

La C.E.A. n'a pas eu à comparer entre S.C.N. et système S.E.E.F., mais entre S.C.N. et système français, *i.e.* système Courcier. Dire que le système Courcier représente déjà un compromis entre S.C.N. et système S.E.E.F. est peut-être vrai sur le plan formel, mais certainement inexact sur le plan des intentions premières véritables : car on peut être attaché à l'optique-Produit et vouloir intégrer l'Etat dans le secteur productif ; comme on peut être partisan de la présentation S.C.N. sans souscrire aux thèses keynésiennes, en particulier dans leur application aux pays en voie de développement.

Car il est certain que les hypothèses à la base du schéma de la « Théorie générale » sont difficilement vérifiées dans ces pays : le capital est rare par rapport aux hommes — la propension à consommer se heurte à l'économie de subsistance — l'offre agricole, dans un pays en grande partie rural, soumise aux aléas atmosphériques et à la tradition (dans des circonstances fréquentes de pénurie) ne dépend certainement pas aussi rigoureusement qu'une offre industrielle de la demande effective — l'investissement en milieu rural n'obéit certainement pas aux conclusions tirées d'un rapprochement savant entre efficacité marginale du capital et taux d'intérêt monétaire issu d'une offre de monnaie et d'une demande d'encaisse spéculative, dans un milieu peu familier avec la monnaie, s'il ne l'ignore pas — quant aux prévisions d'une population ayant tendance à vivre au jour le jour... Enfin, les pays en voie de développement plus que les autres, ont besoin d'une théorie de développement harmonisée plus que d'une théorie du plein emploi.

Il n'y a nul paradoxe : on peut raisonner, dans la recherche d'un modèle comptable, soit sur des bases de théorie économique, soit en termes comptables, en se laissant guider par les comptabilités commerciales élémentaires ; or, les comptables nationaux, et surtout à Addis-Abéba, sont contraints d'adopter la seconde manière de faire.

Le S.I.C. adopte franchement l'optique-Produit (le mouvement vient, nous l'avons dit, à la fois des pays « anglo-saxons » et des pays « français »), garde l'aspect mixte compte-fonction, compte-agent, met l'accent sur les activités de subsistance (opérations non monétaires), élargit la notion de production en écartant le critère du marché, adopte le principe des « comptes d'inventaire » car « ...ils sont, à l'économie d'un pays, ce qu'est le bilan d'une entreprise » (G. Le HÉGARAT), considère l'Etat comme productif et intensifie la description de ses activités.

En dehors des points précédents que nous passerons rapidement en revue, le S.I.C. propose d'autres modifications comme la licence de ne pas calculer les amortissements, comme le principe du critère de la nationalité pour le calcul des agrégats à la place du critère de territorialité, comme l'exclusion des transferts en capital des comptes-capital et des présentations diverses, etc., points que nous passerons sous silence eu égard aux buts de cet article.

Voyons tout d'abord la question des *comptes d'inventaire* : les tableaux introduits dans le S.I.C. concernent des statistiques de population, celles-ci étant ventilées suivant certains critères précis ; il s'agit, évidemment de tableaux en unités physiques et non en valeur (et ne pourraient le devenir car inclure le capital-hommes dans le patrimoine bouleverserait la comptabilité de flux initiale) et qui, de ce fait, sont absolument en dehors de la comptabilité S.I.C. proprement dite. Certes, ces tableaux sont précieux à tous points de vue et sous-tendent la comptabilité de flux et leur intégration dans le projet S.I.C. implique et c'est là l'important, l'obligation morale pour les pays qui ont souscrit

au S.I.C. de confectionner régulièrement lesdits tableaux : un des grands buts assignés à la comptabilité nationale est de promouvoir un programme cohérent et optimum de travaux statistiques. Néanmoins, nous sommes encore loin d'un bilan national tel que le conçoit, par exemple, J. ROUX in « Vers une nouvelle conception de la comptabilité nationale », I.S.E.E.F. 1957.

Avant de dire qu'un tel bilan est souhaitable et que, sans lui, la comptabilité nationale de flux n'est qu'un avorton, faut-il encore démontrer péremptoirement que la notion de patrimoine national en valeur a un sens précis : cette question n'a pas encore été définitivement résolue — et il faut, à notre avis, se garder de raisonner uniquement sur une simple analogie entre comptabilité d'entreprise (concept micro-économique) et comptabilité nationale (concept macroéconomique) : telle notion ayant un sens certain en microéconomie (comme en particulier le bilan) n'est pas forcément transposable en macroéconomie et vice-versa.

Abordons maintenant le redoutable problème de l'*Etat*.

Redoutable, ce problème l'est effectivement tant sur le plan comptable que sur le plan de la théorie économique. D'autant plus qu'il est très probable que l'importance du secteur étatique et assimilé sera appelée à croître de plus en plus. Redoutable tant à cause des difficultés de définition de la production administrative que de celle du patrimoine de l'Etat : aussi raisonner sur la comptabilité des entreprises puis extrapoler à l'ensemble entreprises et Etat, en supposant que la comptabilité de l'Etat sera un jour améliorée de manière à s'aligner sur celle des entreprises, n'est qu'une construction hasardeuse esquivant le principal (peut-être) problème de la macroéconomie, ou, du moins, le plus épineux ; ou, pour le mieux, une toute première approximation. Mais passons.

La C.E.A. porte l'accent sur l'importance du rôle de l'Etat dans les pays du Tiers-Monde, d'où l'argument majeur, sinon supposé sans réplique, en faveur de l'inclusion des administrations tant publiques que privées dans le secteur productif. Nous ne contestons pas, loin de là, l'importance des administrations dans les pays africains et malgache, mais ne sont-elles pas non moins importantes dans les pays développés, sinon plus lorsque l'on raccorde ce problème à celui du secteur tertiaire riche générateur d'administrations ? Il serait d'ailleurs intéressant, si cela n'a pas été encore fait, de comparer la densité des fonctionnaires et militaires par rapport à la population entre pays du Tiers-Monde et pays industriels. Or, de nombreux pays à forte densité administrative (U.R.S.S., France) se passent fort bien de la notion d'Etat producteur.

Mais peu importe. Ce à quoi nous voulons venir, c'est au pouvoir invincible, sinon magique, des mots ; or, les comptables nationaux, qui ne sont certainement pas dupes de leur propre vocabulaire, savent bien que la classification en producteur et non producteur n'implique aucun jugement de valeur et que le but ultime n'est pas seulement d'accroître

le produit national mais aussi certaines dépenses « improductives » : certains traitements, certaines dépenses d'utilité publique... et que, au lendemain d'une guerre, on peut souhaiter réduire le produit national en réduisant le montant global des soldes. Evidemment, ils le savent, mais le Public ne le sait pas toujours...

Le problème de l'*autoconsommation* est la « tarte à la crème » des discussions sur la comptabilité nationale dans les pays en voie de développement. Et une certaine orthodoxie est de rigueur.

Pourtant, tout le monde convient de ce que l'*autoconsommation* est une notion dont l'enveloppe (la nomenclature) et le volume (la valeur) sont très élastiques et assez arbitraires. Nul ne nie que les pays du Tiers-Monde ont très souvent un secteur non monétaire considérable, en tandem avec un secteur monétaire, important pour le développement général du pays. Enfin, beaucoup désirent développer le second en engrenant le premier sur l'économie monétaire et la division du travail. Aussi, on intègre, dans le produit national, l'*autoconsommation* et, fort contradictoirement, on critique amèrement l'existence de cet important élément non monétaire dans le revenu national.

L'origine de ce paradoxe dans le comportement est aisée à saisir : l'économie de subsistance est fondamentalement différente de l'économie des échanges et l'on n'a toujours pas réussi, évidemment !, à mesurer d'une façon satisfaisante le prix de ce qui n'est pas échange. La moins mauvaise des solutions est la solution du prix du marché le plus proche ; les autres solutions qui se fondent sur la mesure en calories, coûts d'obtention, etc. sont, certainement des solutions pertinentes pour ce problème d'*autoconsommation*, mais alors, pourquoi, lorsqu'il s'agit d'échanges passant par le marché, ne se préoccupe-t-on plus de savoir si le consommateur « en a pour son argent » ? Pensant à l'un on oublie souvent l'autre.

Pourquoi, le problème des prix étant plus ou moins bien résolu, on inclut l'*autoconsommation* dans le Produit national ? A notre avis, deux raisons principales peuvent être invoquées : une raison de comparabilité et une de politique économique.

Voyons d'abord *la comparabilité*. La C.E.A. propose d'inclure l'*autoconsommation* pour ne pas « ...risquer d'obtenir des taux d'expansion indûment élevés ». En effet, l'*autoconsommation* répondant à des besoins assez stables, varie lentement et est un élément d'inertie pour le Produit national : mais justement, il est intéressant d'avoir des taux élevés dans la partie du Produit national que l'on peut et l'on veut développer en premier ; alors, pourquoi cette modestie surprenante dans la présentation des résultats aux utilisateurs ? D'ailleurs par rapport à quoi, ces taux sont-ils indûment élevés ? Nous sommes en plein dans les comparaisons internationales dont, par ailleurs, on nous recommande de se défier.



La comparabilité des niveaux de vie, puisque l'on veut comparer, entraîne, souvent, à proposer une forte extension de la nomenclature des biens autoconsommés, car les biens analogues, dans les pays avancés, sont commercialisés. Soit, quoique nous restons persuadés que la comparaison sera toujours faussée ; cependant, il ne faut pas croire que cet ajustement a-monnaire tendra à diminuer l'écart monétaire des niveaux de vie entre, par exemple, l'Afrique et les Etats-Unis (niveau de vie, *i.e.* Produit national per capita) : en effet, les services d'autoconsommation existent aussi aux Etats-Unis et, s'ils sont de nature différente de ceux en Afrique, leur importance et leur volume sont non moins considérables. Par exemple, on nous propose d'inclure les fêtes villageoises dans le Produit ; pourquoi ne pas inclure de même les parties de bridge, ou, si l'on désire une assistance plus étoffée, les parties de pétanque à Marseille ? A quel prix devra-t-on évaluer lesdits services : ceux de la domesticité nationale ? Alors, on risque de voir s'aggrandir les écarts entre Afrique et Etats-Unis plutôt que l'inverse.

*La politique économique* peut considérer l'autoconsommation sous deux angles :

— une politique autoritaire entraînant des livraisons obligatoires des campagnes doit, pour éviter de léser gravement le paysan, planifier les livraisons en nature et non en valeur ;

— une politique souple sera nécessairement monétaire : il s'agira d'accoutumer le paysan à la monnaie et au profit afin de le pousser à la division du travail qui lui permettra de produire et de vendre des surplus et, en contrepartie, d'acheter les produits manufacturés dont il aura besoin ou envie. Il est évident qu'une politique purement monétaire ne peut agir directement sur une économie de subsistance : en incluant l'autoconsommation dans le Produit, la Comptabilité nationale se contentera de suivre les progrès de la monétarisation progressive de ces activités non monétaires : on circonscrit assez artificiellement un certain volume d'autoconsommation et on étudie sa vitesse de disparition. Est-ce tellement capital ?

## LES CRITÈRES DU CHOIX ET LE FOND DU PROBLÈME

Nous avons délibérément opposé, sans nuances, systèmes keynésien et système S.E.E.F. Nous avons essayé, par delà les nomenclatures, présentations et méthodes de comptabilisation, de dégager et d'opposer des conceptions de théorie économique, en mettant en doute, en particulier, le bien-fondé économique de la triple identité *P-R-D*, en opposant Produit à Revenu avec, pour corollaire, du moins à notre avis, telle ou telle conception du rôle de l'Etat, et en confrontant l'optique-Fonction à l'optique-Agent, avec comme conséquence immé-

diète, toute une philosophie macroéconomique, et, enfin, en comparant présentation « engagée » et présentation « polyvalente ».

Posé en de tels termes, le débat s'élève très rapidement et débouche sur le problème de l'existence et de la recherche d'un **système comptable mondiale unique**, reçu de tous. D'ailleurs, les comptables d'Addis-Abéba sont parfaitement conscients de cet avenir, puisqu'ils ne songent pas à réviser le S.C.N., mais à trouver un système dérivé de celui-ci et du système français et qui soit adéquat à l'Afrique. Ce n'est que dans une deuxième étape, lointaine, que, compte tenu de l'expérience africaine (et d'autres), l'O.N.U. sera appelée à réviser le S.C.N., primitivement conçu, il faut bien le dire, principalement pour des économies industrialisées, afin de pouvoir recommander un système susceptible d'être appliqué partout, dans le monde.

Naturellement on nous répondra, énergiquement et modestement, que l'on cherche à faire œuvre de comptable et de planificateur, et, non, hélas, œuvre d'économiste, qu'il s'agit avant tout d'avoir un langage commun, simple et n'obligeant pas tel ou tel pays à se lancer dans des travaux statistiques titanesques pour un résultat comptable final dérisoire, sinon inutile.

La Comptabilité nationale est très certainement et, avant tout, une langue sans laquelle les travaux de planification, les objectifs de développement ne seraient pas exprimables d'une façon simple et cohérentes, ni les contrôles des étapes du développement possibles. Elle n'est évidemment pas la seule possible et il est probable que ce n'est pas la meilleure de toutes celles qui sont possibles.

Quoiqu'elle dérive fondamentalement des comptabilités commerciales ordinaires qui, si elles n'enregistrent peut-être pas le fait élémentaire brut dans son essence même (si tant est que la question se pose en ces termes), ont du moins, habitué les hommes à considérer ces faits comptables comme la réalité intégrale et tangible, puisque sont vérités d'évidence les choses apprises il y a longtemps, après qu'on eut oublié qu'un jour on les a apprises.

Une langue universelle est souhaitable, évidemment. Est-elle possible ? Pourquoi est-elle souhaitable ? Ces deux questions sont liées.

Hormis quelques buts basement utilitaires, sinon journalistiques, une langue universelle est souhaitable pour pouvoir comparer, c'est-à-dire pour pouvoir comprendre de la même manière, pour pouvoir se comprendre ; ce serait l'espéranto comptable. Mais surtout et c'est là la différence fondamentale entre langue universelle comptable et Espéranto, une langue universelle est souhaitable **pour exprimer des faits universels**.

Si nous considérons que l'élaboration d'un espéranto comptable n'est pas d'une urgence folle, ni d'un intérêt palpitant, par contre,

nous souhaitons, comme tout un chacun (sans d'ailleurs très bien voir à quelles conséquences politiques cela nous mènerait) un développement harmonieux à l'échelle mondiale, la fin des gaspillages nationaux, la suppression des « octrois » qui accentuent les à-coups terribles qui adviennent dans les consommations « régionales », la fin des rivalités nationales absurdes parce que ruineuses pour tous.

Une comptabilité mondiale est, d'un point de vue formel, bien plus simple qu'une comptabilité nationale : pas de compte de l'extérieur, pas de distinction entre critère territorial et critère national, pas de classement pénible de cellules économiques entre étrangères et nationales, pas de navires sous pavillons de complaisance, pas de compagnie de transport débordant les frontières, pas de compagnies internationales tentaculaires... A condition que l'on résolve les problèmes de comparabilité. Et c'est là où nous rejoignons le problème de l'existence d'une langue universelle : certes, elle(s) existe(nt) fort probablement, mais il est fort possible, sinon certain, qu'elle sera fondamentalement différente d'une langue nationale, car nous aurons à décrire une macroéconomie d'ordre deux, une macroéconomie universelle.

En résumé, et nous l'avons déjà laissé entendre au début de cet article, nous n'avions nulle intention de commenter les résultats remarquables auxquels est parvenue la C.E.A., et nous n'avions, surtout pas l'intention de critiquer des solutions comptables en les faisant passer pour des choix économiques : nous voulons plus simplement mettre en garde contre des quiproquos linguistiques qui peuvent se trouver dans les dialogues entre Comptables et Economistes : une variable comptable n'est pas toujours identique à la variable économique à laquelle songe le Comptable ou l'Economiste, et encore moins se confondent modèles comptables et modèles économiques.

Mais ce n'est pas là l'essentiel. L'essentiel est que la Comptabilité nationale débouchera (les comptables nationaux attendent d'avoir des séries assez longues pour cela) sur une comptabilité économique, sur une macroéconomie comptable, sur une macroéconomie expérimentale, qui nous délivrera des paradoxes micro-macroéconomiques et nous donnera directement des lois macroéconomiques authentiques et non des lois déduites de fausses analogies microéconomiques après un semblant de raisonnement agrégatif.

...Mais, et ce sera là notre conclusion, encore faut-il que la Comptabilité nationale de base soit judicieusement délimitée dans ses concepts et sa forme : ainsi, aucune comptabilité nationale n'est parfaitement neutre, toutes sont grosses de magnifiques potentialités ou d'amères déboires. Un bon compromis enfantera-t-il une bonne macroéconomie ? Là est toute la question...

Marseille, avril 1966.

O. ARKHIPOFF.

## TOWARD A NATIONAL ACCOUNTANCY SYSTEM COMMON TO AFRICAN AND MALAGASY COUNTRIES

by Oleg ARKHIPOFF

Administrator at the National Institute  
of Statistics and Economic Investigations.

*The United Nations Economic Commission for Africa presently studies the possibility of a National Accountancy system which would combine the advantages of the « French » system and the one proposed by the U.N., system which, furthermore, would be applicable to all African and Malagasy countries.*

*The author analyzes the economic choices that are at the foundation of each of the opposing systems ; he eventually deals with diverse questions of National Accountancy whose famous triple perspective-Product equals to Income equals to Expense — that of auto-consumption in relation to the comparisons of standards of living between developing countries and advanced ones — that of the producing state, which, according to him, inserts logically into Anglo-Saxon conceptions. After having stressed on the theoretical oppositions between the two great existing Accountancy systems, the author questions the strength of an eventual groundwork for any compromise between the two systems, and which would be but political. Finally, he concludes by outlining an answer to what would be a world-wide Accountancy.*

**NOTE**

*Depuis la remise de cet article à l'impression est parue une très intéressante étude sur les budgets - temps aux Etats - Unis et dans quelques pays d'Europe, étude reprise dans « Etudes et Conjoncture ». Nous extrayons de cette étude un tableau légèrement condensé et qui jettera peut-être quelque lueur sur le problème des services domestiques que nous avons évoqué, quoique, malheureusement, les pays d'Afrique ne figurent pas dans le champ de l'étude en question.*

*On constate que les écarts sont rarement très importants et, même s'ils l'étaient, ne pourraient modifier du tout au tout notre vision des niveaux de vie comparés entre pays africains et malgache et pays industriels. De toute façon, nous restons persuadés que ce genre de comparaison sera toujours fallacieux ou illusoire.*

## EMPLOI DU TEMPS DES FEMMES ACTIVES ET INACTIVES DU SECTEUR PRIMAIRE

SOURCE : « Recherche comparative internationale sur les budgets-temps ». (Etudes et Conjoncture n° 9, septembre 1966) (en heures)

	PAYS DE L'EST													
	Etats-Unis		Allem. Féd.		France	Belgique	U.R.S.S.	Tchécoslovaquie	Pologne	Hongrie	Bulgarie	Yougoslavie		
	grandes villes	Jackson	ensemble du pays	Osnabrück								Kragujevac	Maribor	
<b>FEMMES ACTIVES (1)</b>														
Occupations professionnelles (2)	5,7	5,6	5,4	5,4	6,2	6,2	6,9	5,7	6,8	7,4	7,4	6,4	6,9	6,9
Ménage et soins aux enfants (3)	4,1	4,3	4,6	4,1	4,3	3,7	4,9	5,5	4,7	5,1	4,1	4,7	5,5	5,5
Travail total	9,8	9,9	10,0	9,5	10,5	9,9	11,8	11,2	11,5	12,5	11,5	11,1	12,4	12,4
Temps libre (4)	14,2	14,1	14,0	14,5	13,5	14,1	12,2	12,8	12,5	11,5	12,5	12,9	11,6	11,6
	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0
<b>FEMMES NON ACTIVES</b>														
Occupations professionnelles (2)	0,1	0,1	0,4	0,2	0,2	0,3	0,1	0,5	—	0,7	0,3	0,2	0,2	0,2
Ménage et soins aux enfants (3)	7,8	7,7	7,6	7,5	8,2	7,4	7,1	7,9	8,7	9,6	7,9	8,1	10,1	10,1
Travail total	7,9	7,8	8,0	7,7	8,4	7,7	7,2	8,4	8,7	10,3	8,2	8,3	10,3	10,3
Temps libre (4)	16,1	16,2	16,0	16,3	15,6	16,3	16,8	15,6	15,3	13,7	15,8	15,7	13,7	13,7
	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0
<b>ENSEMBLE DES FEMMES</b>														
Occupations professionnelles (2)	2,6	2,7	5,4	2,4	4,8	2,8	6,1	4,1	4,4	4,8	6,2	2,9	4,0	4,0
Ménage et soins aux enfants (3)	6,2	6,1	4,6	6,1	6,7	5,8	5,3	6,2	6,1	6,7	4,7	6,6	7,5	7,5
Travail total	8,8	8,8	10,0	8,5	11,5	8,6	11,4	10,3	10,3	11,5	10,9	9,5	11,5	11,5
Temps libre (4)	15,2	15,2	14,0	15,5	12,5	15,4	12,6	13,7	13,5	12,5	13,1	14,5	12,5	12,5
	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0

NOTES. — (1) dans le secteur primaire. — (2) y compris les trajets — (3) travaux domestiques, courses, soins aux enfants, soins aux animaux, entretiens du feu, eau, jardinage, y compris les déplacements entraînés par ces activités. — (4) Besoins physiologiques, activités récréatives et sociales, sports, promenades. Les pays sont classés très approximativement (surtout en ce qui concerne les pays de l'Est) suivant le revenu national per capita décroissant.